



L'association Alda, qui milite « pour le droit de se loger et vivre au pays », se réjouit de l'entrée en vigueur de la mesure de compensation. © DR

Un job meeting pour l'emploi des jeunes à l'Open Teréga

Ce jeudi, des étudiants palois d'écoles d'ingénieurs et de commerce ont pu rencontrer des entreprises de la région qui recrutent. Cet événement est une construction conjointe Bpifrance et Teréga et a eu lieu en marge du tournoi Teréga Open Pau Pyrénées.



Dominique Mockly et Jérémy Chardy, un duo symbole de cette rencontre entre les étudiants et les entreprises dans le cadre d'un événement sportif.

© RODOLPHE MARTIN

Un événement qui mixe le monde de l'entreprise et celui du sport pour coller à l'esprit du tournoi, dans le partage et les valeurs du sport. C'est l'initiative qui a eu lieu ce jeudi à Pau en marge de l'Open Teréga de tennis. « On profite de cet événement sportif majeur sur le territoire pour organiser cette journée et donner un coup de projecteur à l'emploi pour les jeunes » explique Mohamed Hadji, qui travaille à la direction de la communication de BPI France.

Une journée durant laquelle des jeunes étudiants issus d'écoles d'ingénieurs et de commerces ont rencontré des entreprises (PME et ETI) du territoire, avec au programme une table ronde sur le monde de l'entreprise et du sport, des pitches de dirigeants de la région venus présenter leurs entreprises, des coachings par des personnalités du monde du sport et un job daiting.

L'occasion pour ces étudiants de saisir de belles opportunités de collaboration pour la suite de leur parcours et aussi de profiter des matchs du tournoi qui auront lieu en fin de journée.

Sur l'estrade de la table ronde, Jérémy Chardy, directeur du Teréga Open Pau Pyrénées, et Bernard Pontneau, président de la Section Paloise, incarnent le milieu de sport. Dominique Mockly, directeur général de Teréga, et

Patrice Bégay, vice-président exécutif du Groupe Talan, ont pris la parole pour parler du monde de l'entreprise.

Jérémy Chardy souligne les similarités entre le milieu du sport et de l'entreprise : « les objectifs, la rigueur du travail, la gestion des émotions ». « Comme dans le tennis, pour l'organisation de ce tournoi, je me suis entouré d'une équipe pour travailler avec moi » ajoute le sportif. Pour Bernard Pontneau, c'est l'humilité qu'il retient comme valeur commune, mais surtout le partage et le collectif : « Dans le sport comme dans le milieu de l'entreprise, on ne fait rien seul ». Ce sont une centaine d'étudiants qui ont pu bénéficier de séances de coaching dispensées entre autres par Nicolas Escudé, l'ex-tennisman palois, Julien Pierre, ancien joueur du XV de France et de la Section, Audrey Sauret, directrice générale de l'Élan Béarnais, les cyclistes Elisabeth Chevanne Brunel et Marion Clignet et bien d'autres personnalités du milieu sportif de la région dont le parcours et le niveau sont gages de réussite et de motivation pour les jeunes étudiants béarnais.

SORAYA LYAMANI ■

250 entreprises de la région réunies pour décarboner

La première rencontre nationale Je-décarbore a eu lieu en octobre dernier à Paris. Fort de son succès, l'événement a connu sa première rencontre régionale à Pau. Elle a eu lieu mardi, en marge du tournoi Teréga Open Pau Pyrénées. 250 entreprises du territoire de la Nouvelle-Aquitaine et quelques-unes d'Occitanie étaient réunies pour échanger autour de la décarbonation. C'est la première fois que ces actions de communication autour de la décarbonation de l'industrie ont lieu en province. Pour Dominique Mockly, directeur général de Teréga, « c'est important que la première initiative soit chez nous ». La journée a été rythmée par des conférences et des rendez-vous professionnels.

ceux qui ont des solutions à leur apporter ». Chaque industriel prend rendez-vous avec le partenaire qui les accompagnera dans sa démarche de décarbonation. Cette journée a ainsi permis un tour d'horizon de toutes les possibilités qui s'offrent aux industriels souhaitant se mettre en route vers une transition énergétique. « C'est comme cela que les liens se tissent et que les solutions vont émerger », ajoute Dominique Mockly.

« Comme c'est le début de cette initiative, on a souhaité aller à fond sur l'explication », explique le directeur de Teréga. Pour la suite, cela se fera en partie sur la plateforme digitale nationale « Je décarbore », mais il rappelle que « c'est aussi important de temps en temps, pour se donner confiance de rencontrer ceux qui œuvrent pour cet objectif de décarbonation et ceux qui y sont parvenus ». D'autres rencontres régionales seront ainsi prévues cette année.

S.L. ■

Le député Echaniz veut lutter contre la spéculation locative

les maisons à Biarritz. « Une baisse même à 8 000 euros sera insuffisante pour les populations locales », taclent encore les opposants, pour qui la mesure « va surtout entraîner un phénomène de volets fermés ».

La solution au problème de l'accès au marché immobilier serait plutôt, selon le dirigeant de Barnes Côte basque, de rendre la fiscalité moins arrangeante pour ceux qui louent des meublés plutôt que des locations nues. C'est l'un des points que le député Iñaki Echaniz porte dans sa proposition de loi (lire ci-contre).

BÉNÉDICTE MALLET ■

(1) Ahetze, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriartou, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube, Urcuit, Ustaritz, Villefranque.

La proposition de loi d'Iñaki Echaniz, député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques, vise à porter des mesures d'urgence pour lutter contre la spéculation locative et favoriser l'accès au logement dans les territoires en tension. Objectif résumé par l'élus : « favoriser un tourisme raisonné via une refonte de la fiscalité et un meilleur encadrement ».

« La question du logement est de plus en plus préoccupante. Elle ne fait que progresser de la Côte basque, jusqu'à l'intérieur. Même en vallée d'Aspe, il y a 42,6 % de logements secondaires », rappelle le député. « Il est temps de mettre un coup de pied dans la fourmière et je suis prêt à travailler avec d'autres élus pour que ce texte puisse aller jusqu'au bout », assure-t-il, tout en rappelant que la cheffe de file des députés Renaissance, Aurore Bergé, a aussi dénoncé le « fléau » des meublés de tourisme devant la Fondation Abbé Pierre.

Sauf les gîtes ruraux

Dans cette proposition de loi qui comporte quatre articles, l'un des points phares est de supprimer la « niche fiscale Airbnb », afin de mettre sur un même pied d'égalité le régime des meublés et les locations à l'année. Il y a quelques mois,



Le député de la 4e circonscription veut lutter contre la spéculation locative.

© JEAN-PHILIPPE GIONNET

cette disposition n'avait pas recueilli l'avis favorable du gouvernement, notamment en raison de l'impact sur les gîtes ruraux « qui ne seront ici pas concernés ».

Par ailleurs, la proposition de loi vise à lutter contre la fraude croissante aux baux mobilités dans les zones en tension, à donner des outils aux élus avec des leviers fiscaux avec la possibilité de surtaxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le texte veut également abaisser de 120 à 60 le nombre de nuitées de location autorisées pour les résidences principales.

B. M. ■



nouveau dispositif devant le tribunal administratif.